

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2017-02-34x-00339 Référence de la demande : n°2017-00339-011-001
n°2017-00339-011-002

Dénomination du projet : Renouvellement capture, transport et relâcher centre de soins LPO de l'île Grande

Lieu des opérations : Côtes d'Armor...

Bénéficiaire : BENTZ Gilles - LPO - Station de l'île Grande

MOTIVATION ou CONDITIONS

Ce dossier de renouvellement d'autorisation de transport, soins, lâchers ... d'oiseaux et de mammifères de la faune sauvage soignés dans le centre ornithologique de l'île Grande présente le bilan complet de ses activités des deux dernières années 2015 et 2016.

Le responsable, Gilles Bentz, est très expérimenté et a participé à toutes les marées noires depuis maintenant 30 ans. Il est en relation avec les autres centres de soins des côtes de la Manche et de l'Atlantique et le centre océanographique de Brest.

Ce centre a le mérite de recevoir de nombreux stagiaires et est une véritable référence à l'échelon national.

D'où un avis favorable sans réserve.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 24 Octobre 2017

Signature :

